Bilan BIC ANC N° 2022-06

Frank BIDET

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	*9 507,43*	9 321,32	186,11	
Immobilisations corporelles				
Install. techniques, matériel et outillage	*413 700,87*	351 923,47	61 777,40	94 723,63
Autres immobilisations corporelles	*1 584 815,07*	1 410 341,92	174 473,15	234 301,90
Immobilisations financières				
Total actif immobilisé (III)	**2 008 023,37**	**1 771 586,71**	**236 436,66**	**329 025,53**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	*27 900,00*		27 900,00	31 176,00
Marchandises	*5 120,00*		5 120,00	4 475,00
Créances				
Clients et comptes rattachés	*19 052,14*		19 052,14	4 470,76
Autres créances	*71 765,73*		71 765,73	88 837,89
Charges constatées d'avance	*6 811,98*		6 811,98	4 154,34
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres				7 000,00
Disponibilités	*174 515,37*		174 515,37	95 436,98
Total actif circulant (IV)	**305 165,22**		**305 165,22**	**235 550,97**
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	**2 313 188,59**	**1 771 586,71**	**541 601,88**	**564 576,50**

Bilan BIC ANC N° 2022-06

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	*7 623,00*	7 623,00
Réserves		
Réserve légale	*763,00*	763,00
Autres réserves	*6 572,20*	6 572,20
Report à nouveau	*405,84*	236,08
Résultat de l'exercice	**94 974,40**	**141 169,76**
Total capitaux propres (I)	**110 338,44**	**156 364,04**
Total autres fonds propres (I bis)		
Total des provisions (II)		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	*65 534,05*	118 009,20
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*188 366,45*	196 770,29
Personnel	*98 743,40*	*48 165,28*
Organismes sociaux	*41 918,24*	*40 252,49*
Etat, Impôts sur les bénéfices	*15 625,00*	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*3 307,57*	*1 088,00*
Autres dettes fiscales et sociales	*14 723,53*	*1 641,93*
Dettes fiscales et sociales	*174 317,74*	91 147,70
Autres dettes	*3 045,20*	2 285,27
Total des dettes (III)	**431 263,44**	**408 212,46**
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	**541 601,88**	**564 576,50**

Docusign Envelope ID: AC713EA5-A442-83C7-8116-EE0D2047783E

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU SEQUOIA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 541 602 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 94 974 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/04/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, du code de commerce (Art.123-12 à 123-23), du décret du 29-11-1983, ainsi que du Règlement ANC n°2016-07 du plan comptable remplaçant le Règlement ANC n°2014-03.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.
Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :
- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel
Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges
Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont

Règles et méthodes comptables

désormais :
- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission
Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société a enregistré 74 942 euros au titre d'indemnités d'assurances perçues au titre des pertes d'exploitation résultant de la fermeture du restaurant imposée par la crise sanitaire de la covid-19.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen-tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	*9 257*	250		9 507
Immobilisations incorporelles	**9 257**	**250**		**9 507**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	*404 522*	9 179		413 701
- Installations générales, agencements aménagements divers	*1 204 534*	13 193		1 217 727
- Matériel de transport	*32 298*			32 298
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	*320 132*	14 658		334 791
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 961 485**	**37 031**		**1 998 516**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
TOTAL	**1 970 743**	**37 281**		**2 008 023**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	*250*	37 031		37 281
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**250**	**37 031**		**37 281**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées par des logiciels qui sont amortis sur une durée de 12 mois.

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorpor			9 257	64		9 321
Immobilisations incorporelles			**9 257**	**64**		**9 321**
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agence et aménagements des construct						
- Installations techniques, matérie et outillage industriels	*7 ans*	linéaire	309 798	42 125		351 923
- Installations générales, agence et aménagements divers	*7 ans*	linéaire	1 064 611	55 182		1 119 793
- Matériel de transport	*4 à 5 ans*	linéaire	197	6 460		6 657
- Matériel de bureau et informatiq mobilier	*3 à 5 ans*	linéaire	257 853	26 039		283 892
- Emballages récupérables et div						
Immobilisations corporelles			**1 632 460**	**129 806**		**1 762 265**
TOTAL			**1 641 717**	**129 870**		**1 771 587**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 97 630 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	*19 052*	19 052	
Autres	*71 766*	71 766	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	*6 812*	6 812	
Total	**97 630**	**97 630**	

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures a etablir	*15 916*
Frs-rrr. a obtenir	*546*
Total	**16 463**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 623,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 15,25 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 431 263 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	*65 534*	52 381	13 153	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*188 366*	188 366		
Dettes fiscales et sociales	*174 318*	174 318		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	*3 045*	3 045		
Produits constatés d'avance				
Total	**431 263**	**418 110**	**13 153**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	*52 010*			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Factures a recevoir	*59 143*
Conges a payer	*46 175*
Autres charges a payer	*1 120*
Org soc - chgs scles sur cp	*10 158*
Org soc - autres charges a payer	*1 068*
Etat - autres charges a payer	*13 089*
Total	**130 754**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	*6 812*		
Total	**6 812**		

Autres informations

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

L'activité de la société et la typologie des salariés présents dans l'entreprise nous permettent de conclure que le montant de cette provision est non significatif.

Docusign Envelope ID: AC713EA5-A442-83C7-8116-EE0D2047783E

SEQUOIA
Société par actions simplifiée au capital de 7 623 euros
Siège social : 740 route de Saint Firmin des Vignes – 45200 AMILLY
432 461 721 RCS ORLEANS

_____

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 MAI 2026

PROPOSITION D'AFFECTATION DE RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 94.974,40 euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :..... 94.974,40 €
Augmenté du Report à nouveau antérieur ..... 405,84 €
Auquel s'ajoute la somme de..... 6.572,20 €
par prélèvement sur le poste « Autres réserves »

Pour former un bénéfice distribuable de.....101.952,44 €

- A titre de dividendes à l'associée unique.....101.000,00 €
  Soit 202 € par action

- Au poste « report à nouveau »..... 952,44 €
  Lequel est porté à 952.44 €

La mise en paiement de ce dividende interviendra à compter du 1er juillet 2026.

L'associée unique prend acte que le montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 101.000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution, puisqu'elle est une personne morale.

Suite à cette affectation, l'associée unique constate que les capitaux propres de la Société s'élèvent à 9.338,44 € pour un capital social de 7 623 €.

Puis, afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique prend acte des distributions de dividendes suivantes au titre des trois exercices précédents :

Exercice clos le	Dividende global	Dividende par action	Revenus éligibles à l'abattement de 40 %	Revenus non éligibles à l'abattement de 40 %
31.12.2024	141 000 €	282 €	Néant	141 000 €
31.12.2023	214 000 €	428 €	Néant	214 000 €

FB

Docusign Envelope ID: AC713EA5-A442-83C7-8116-EE0D2047783E

31.12.2022 **(DAU 11.10.2023 « Autres réserves »)**	70 000 €	140 €	Néant	140 €
31.12.2022	300 000 €	600 €	Néant	600 €

AFFECTATION

Cette proposition d'affectation de résultat a été adoptée par décision de l'associée unique du 29 mai 2026

Certifié conforme

Monsieur Frank BIDET
Président

Frank BIDET